

89

Ligue Speleologique de Bourgogne**F.F.S.**

21

58

71



Vous pouvez faire parvenir vos articles chez :

BOUCHARD Bruno
15 rue du Moulin
Pien
89470 MONETEAU

L S B I N F O n° 3 0
(avril 1992)

EDITORIAL

Le dernier rassemblement de la Ligue s'est déroulé à POMMARD les 8 et 9 février dernier. En effet, le Spéléo-Club de Pommard invitait, pour l'occasion, les spéléologues Bourguignons à visiter leurs caves, faute de grottes, et où en guise de stalagmites et mites, nous avons découvert de nombreuses bouteilles au sol, pleines le samedi matin, vides le dimanche soir.

Ce même week-end, le S.C. Pommard réussissait l'exploit de nous présenter, lors de la soirée projection, le plus long montage diapositives jamais vu en Bourgogne : 600 images. Rappelons qu'au cours d'une A.G. précédente, ce même S.C. Pommard réussissait un autre exploit : celui du plus court montage avec 3 diapositives ! Alors que notre fédération cherche à définir la compétition en matière de spéléologie, voilà deux records locaux à battre !

Bravo, et merci au Spéléo-Club de Pommard
qui ont su nous satisfaire, nous et nos gosiers.

Accessoirement, l'A.G. de la Ligue a eu lieu le dimanche matin. A jeun bien évidemment. De nombreux sujets ont été abordés. Vous trouverez dans ce LSB, entre autres, le point sur ce qui a été déjà engagé depuis cette dernière réunion.

Bonne lecture !



ma. n. mais.

et les enfants malades

les 6 et 11 avril. « l'Yonne Républicaine ». Poste entre autres, se sont associés à cette action.

Enfin, ce 11 avril, on pourra également marcher ou courir pour Maxime +, entre 10 et 17 heures place de l'Arquebuse, à Auxerre, moyennant 20 F. Chaque participant aura son pin's.

Colique veut bonne

le traitement avec le public.

Etienne Sens. don et Saint-Jac-écific cumulé est rnat dû depuis savoir que cha- se voit attribuer el par élève cal- fectif d'un élève public. Le pro- responsables de rive, est que le réévalué depuis uon est en cours eglie de conten-

ge porte sur la rucipation finan- rités territoriales unelles de tout vé. Elle est ac- à 10 % en vernu a date de 1850.

des maîtres

uisse Leplat, res- direction diocé- gnement catholi- e, qui dirige ste-d'Or, suit de dans le cadre de onale des orga- n de l'enseigne- à Paris, comme es revendications mes posés par la eignants et leur

volet est égale- ensible. Depuis la s nouveaux IUFM (on des maîtres) u pour le privé où ont formés par les rmanon pédago- e privée des Eco- le remplacent les entrée.

accrus

ants de l'école ca- un système de rue, sous leur res-

ponsabilité. Il est utile de rappeler que les enseignants sous contrat dans le privé perçoivent leur traitement de l'Etat, les autres personnels étant rémunérés par les établissements.

Dans l'Yonne, comme ailleurs en France, la mobilisation dans l'enseignement catholique s'effectue à tous les niveaux, jusqu'aux parents d'élèves.

Des démarches sont entreprises en direction du préfet, des conseillers généraux et des maires. L'Yonne est le département où le privé continue de faire recette, puisque les effectifs se sont accrus de 10,74 % au cours des cinq dernières années.

A la prochaine rentrée scolaire, de nouvelles ouvertures de classes sont prévues ainsi que la création d'un BTS de commerce international au lycée Saint-Joseph d'Auxerre.

P.-J. G.

Les chiffres

L'enseignement privé dans l'Yonne, c'est : 13 établissements ; neuf primaires ; trois lycées-collèges ; un collège ; 5 207 élèves ; 282 enseignants.

Les lycées-collèges sont Saint-Joseph, à Auxerre ; Saint-Etienne, à Sens ; Jeanne-d'Arc, à Avallon. On y ajoutera le collège Saint-Jacques, à Joigny.

A titre de comparaison, plus de 60 000 élèves sont recensés dans l'enseignement public qui compte 1 569 instituteurs et 1 042 postes en collège.

En France, le rapport privé-public est de un pour cinq. 2 033 770 élèves fréquentent l'enseignement catholique. 13,4 % dans le premier degré, 20,1 % dans les collèges, 19 % dans les lycées et 32 % dans l'enseignement agricole.

SÉCURITÉ

Les spéléologues manient l'explosif



L'utilisation de l'explosif pour dégager des accès obstrués est un art difficile. Les spéléos s'y sont initiés, ce week-end, dans une carrière du Tonnerrois.

Le week-end dernier, une quinzaine d'adhérents de la ligue spéléologique de Bourgogne ont expérimenté, dans la carrière de Saint-Martin-sur-Armançon, dans le Tonnerrois, des techniques de minage à l'air libre pour faire sauter les verrous rocheux qui empêchent soit la progression, soit l'acheminement des secours en milieu souterrain.

Au cours de cet après-midi d'exercices, les spéléologues devaient agrandir un trou pour faciliter le passage d'une civière. Il leur fallait, pour cela, manier l'explosif avec mille précautions pour préserver la sécurité des secouristes et des personnes blessées.

En vertu d'une convention pas-

sée avec les pouvoirs publics, les spéléos qualifiés sont, en effet, les seuls à pouvoir organiser et effectuer des secours en milieu souterrain, sapeurs-pompiers et gendarmes ne les relayant qu'à la surface.

Aussi les équipes de secours sont-elles assistées de médecins-spéléos, formés à cette discipline par des membres de la ligue.

Ce stage régional était le premier du genre organisé en Bourgogne. D'autres du même type ont déjà eu lieu dans le Vercors.

L'équipe présente ce week-end connaît bien les « cavités » des vallées de la Cure, du Serain ou de l'Armançon, et a déjà eu l'occasion d'intervenir dans la carrière souterraine du Val-de-Quenouil.

DATES A RETENIR

SPELEO SECOURS - EXERCICE / FORMATION :

- le 20 juin : exercice secours "barnum" régional.
présence de tous souhaitée (indispensable ...!)
- les 24 et 25 octobre : début (reprise) du cycle formation "secours"
pour la région.

Pour tous renseignements complémentaires joindre : J. MICHEL
4 rue de Longvic
21000 DIJON
tél. 80 63 81 63

PROCHAINE REUNION DU COMITE DIRECTEUR :

vendredi 19 juin à 20H00

local du S.C. Dijon Centre municipal des Associations
2 rue des Corroyeurs
21000 DIJON .

personnes concernées : membres du comité directeur
présidents de CDS
responsables de commissions
commissaires aux comptes
représentants à l'AG de la FFS

ordre du jour : - CR A.G de la FFS par les grands électeurs
- subventions du Conseil Régional
- harmonisation de la promotion de notre ac-
tivité au sein des clubs, CDS et de la Ligue :
. fête du sport
. environnement
. prospectus
. etc.
- organisation des secours au niveau régional
- projets + budget (stages...)
- questions diverses

LE NOUVEAU COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE

BARDOUX J.J.	BOUCHARD B.	DEGOUVE P.
DEGOUVE S.	GARNERET A.	GUILLON A.
JACROT G.	JOVIGNOT F.	MICHEL J.
ORGEL T.	RORATO R.	ROUDIVANT R.
SIMONNOT G.	THOMASSET F.	

Président : P. DEGOUVE Trésorier : A. GARNERET Secrétaire : B. BOUCHARD
G. SIMONNOT

COMMISSAIRES AUX COMPTES

SARTOR A. THOMASSET F.

REPRESENTANTS FFS

BONDOUX J.J.	100 route de Paris Avernois	03000 MOULINS
COUILLEROT P.	Bt A base Maconnière	71500 LOUHANS
MICHEL J.	4 rue de Longvic	21000 DIJON

LISTING DES CLUBS SPELEOS DE LA BOURGOGNE

En avril 1991, j'ai entamé la collecte de renseignements pour établir le listing des clubs spéléos de la région bourgogne. La demande initiale a été faite en avril 1991 lors du congrès de la Ligue, le rappel est paru dans le LSB suivant, et un rappel nominatif a été adressé fin août 1991 à tous les présidents de club n'ayant pas encore répondu.

A ce jour, seuls les clubs S.C. Argilon, l'oreillard du Creusot, S.C. Louhannais, S.C. Chablis et S.C. Dijon ont répondu.

Pour que ce listing soit représentatif de la spéléo en Bourgogne, il est nécessaire que tous les clubs se sentent concernés par la présente démarche.

Rappel des renseignements recherchés par club :

- . noms et prénoms des membres du club
- . âge, adresse
- . profession
- . n° téléphone et fax
- . responsabilités club, CDS, Ligue, FFS
- . fédéré ou non

Suite à ce congrès 1992 de la Ligue, la date limite de réponse est fixée au 30 mai 1992.

Après cette date, la synthèse sera adressée à tous les clubs ayant participé à l'enquête.

L'utilisation et la diffusion seront expressivement réservées à la LIGUE de BOURGOGNE et aucun usage commercial ne pourra en être fait sans l'accord préalable des présidents de clubs cités.

J.J. BONDOUX
100 route de Paris
03000 AVERNES tél. 70 44 67 35
 fax. 70 44 25 84

SOUS LE PLANCHER

Le SOUS LE PLANCHER 1992 n°7 est sous presse, et sortira comme prévu pour le congrès. Au menu de ce cru : des découvertes dans la Nièvre (Grotte de Lantilly et Trou des fées), en Côte d'Or (à Messigny, un gouffre de 63 m de profondeur, à Gêmeaux une grotte de 200 m, etc), en Saône et Loire (bilan du fameux pompage de Tranquiou) et bien sûr en Espagne (Cueva del Sabato -305m). Au total, c'est près de 6000 m de nouvelles de galeries qui sont décrites.

A commander à Sandrine DEGOUVE
(70.00 F + 15.00 de port)

INFO CLUB

Un nouveau club est né en Saône et Loire :

Section Spéléologique Chalonnaise
Maison Quartier St Laurent
77100 CHALON SUR SAONE

L'actuel président, Didier Desfêtes annonce déjà un effectif de 14 membres actifs.

INFORMATIONS DIVERSES

(suite)

EXPLORATIONS DU SPELEO-CLUB DE DIJON

GROTTE DE LANTILLY (58 - CERVON) : une troisième exploration permet de porter le développement de cette petite rivière souterraine à plus de 1700 m. Du même coup, elle devient la première cavité de la Nièvre.
GOUFFRE DE LA COMBE BONNET (39 - MIGNOVILLARD) : de -45 m de profondeur, le gouffre passe à -84 m pour un développement de 163 m.

DE BONNES NOUVELLES DU CONSEIL REGIONAL

Plusieurs entretiens avec Mr AUGÉ, chargé des sports au Conseil Régional nous ont donné l'occasion de valoriser notre activité et de présenter des projets cohérents (je remercie au passage les présidents de CDS qui m'ont transmis l'expression de leurs besoins en matériel pour les années qui viennent). Pour 1992, nous avons déjà l'assurance de toucher une subvention de 9000 F pour l'achat de matériel, et de 3000 F pour l'organisation de stages. La prochaine réunion de notre comité directeur devra se pencher sur la répartition et l'affectation qui sera faite du matériel acquis ainsi que sur le mode de fonctionnement de ces lots.

P. DEGOUVE

ENCADREMENTS

Chaque année, nous recevons des demandes d'encadrements pour des camps de vacances et diverses autres structures, et surtout les mois d'été. Ces encadrements sont rémunérés et peuvent constituer une source de financement intéressante pour des étudiants par exemple. De même, la Ligue s'est associée avec la Ligue de Canoë Kayak et celle de Course d'Orientation pour faire découvrir nos différentes activités aux participants du Vital Entreprises (manifestation inter-régionale et interentreprise organisée par les C.C.I. et parrainée par Jeunesse et Sports).

Si vous êtes intéressés par ces encadrements, contacter Patrick DEGOUVE (15 rue Jules d'Arbaumont, 21000 DIJON, tél. 80 67 75 85).

S P E L E O L O G I E
E T
C O M P E T I T I O N

Après le brevet d'état, voici un nouveau serpent de mer, bien visible cette fois : la **compétition**. Tous les clubs ont déjà reçu le programme des premières épreuves qui se dérouleront dans les pyrénées et coïncideront avec le congrès de la FFS.

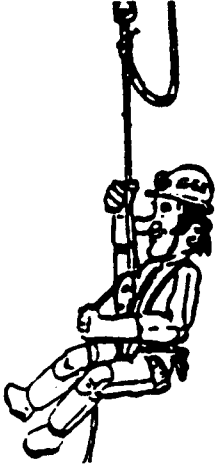
A ce sujet, l'AG de la ligue a voté un avis défavorable par rapport à l'implication de la fédération dans ces **sompétitions**. Les grands électeurs de notre région ont besoin de mieux cerner la position des spéléos de chaque département. Aussi, nous invitons les CDS à se prononcer plus précisément sur la question en s'appuyant sur les récents écrits publiés dans Spelunca, SSF info et les divers comptes-rendus de réunions fédérales. Il en va de même pour tous les autres sujets qui seront abordés lors de cette AG fédérale, et notamment les élections des conseillers et bureau.

Nous avons ajouté dans ce LSB INFO une copie des divers documents se rapportant à ce sujet, c'est à dire :

- . le point de vue du bureau fédéral,
- . le point de vue de Ph FONTESPIS LOSTE (SSF),
- . une réaction liée à la polémique du président de la fédé.

VIE FEDERALE, BENEVOLAT ET COMPETITION

■ De plus en plus de spéléos de la FFS sont des consommateurs passifs. Ça n'est pas un jugement de valeur, c'est un constat.



A l'inverse, les gens actifs, dirigeants fédéraux ou autres, sont de moins en moins nombreux, alors que les tâches à accomplir sont d'un volume identique voire en augmentation. Ceci est un autre constat.

Conclusion, si on ne veut pas se résoudre à mettre la clé sous la porte de la FFS, il faut cesser de ponctionner le bénévole et il faut salarier du personnel compétent. Mais pour cela il faut de l'argent. La FFS n'ayant rien (ou presque) à vendre, elle doit donc vivre de subventions. Celles que nous verse actuellement le Ministère de la Jeunesse et des Sports est d'un niveau notoirement insuffisant pour rémunérer plusieurs salariés supplémentaires. Le seul moyen que nous aurions de recevoir - peut-être - un subventionnement accru est d'obtenir du Ministère la «délégation». Devenir *fédération délégataire* implique que nous serions les seuls habilités à traiter de la spéléologie sous toutes ses formes. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Et au vu de la passivité générale des uns, et du ras-le-bol croissant des autres, un groupe dynamique pourrait bien se constituer et nous raffler la délégation auprès du Ministère.

C'est un risque à ne pas négliger, car des groupes dynamiques, il s'en constitue (suivez mon regard). Et pour continuer sur l'argument du début, il est clair qu'une fédération délégataire voit son volume de subventions croître dans une proportion sans commune mesure avec ce qu'elle obtenait avant l'obtention de la délégation.

Mais pour l'obtenir, cette fameuse délégation, la loi sur le sport de 1984 nous impose la pratique de la compétition - nous y voilà. Peu importe les modalités, la fréquence ou les conditions de déroulement, il faut que nous fassions de la compétition. De toutes façons, puisqu'en faisant de la compétition nous obtiendrions la délégation, nous aurions de fait la maîtrise absolue de l'organisation de ces compétitions. Ceci est important pour un débat sur la compétition, mais ça n'est rien par rapport au fait d'obtenir la maîtrise totale de la spéléologie dans son ensemble. Maîtrise totale qui se retrouverait de fait entre les mains de l'Assemblée Générale, qui seule décide et qui donc peut d'une année sur l'autre renvoyer à ses chères études la commission "Compétition" si ses projets d'organisation des épreuves ne lui convenait pas.

On voit donc que la participation de la FFS à l'organisation des "Jeux Pyrénéens de l'Aventure" n'est pas le début d'un Hara-Kiri collectif, mais plutôt un premier pas fait dans une direction imposée.

A ne pas vouloir prendre cette direction nous risquerions de tout perdre, jusques et y compris le travail de quelques centaines de bénévoles qui se défoncent pour quelques milliers de consommateurs. Je ne suis pas sûr que les plus hostiles vociférants se comptent parmi ces quelques centaines de bénévoles actifs.

Il en va du SSF comme du reste de la Fédération. Le volume de travail, au niveau national, ne cesse d'augmenter et dépasse largement les limites raisonnables du bénévolat. L'avenir passe obligatoirement par l'emploi d'un ou plusieurs salariés. Ce qui ne sera possible qu'avec des moyens financiers accrus : voir ci-dessus...

P.H. FONTESPIS-LOSTE

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE

(SOCIÉTÉ SPÉLÉOLOGIQUE DE FRANCE - COMITÉ NATIONAL DE SPÉLÉOLOGIE)

130. RUE SAINT-MAUR - PARIS XI^e C. C. P. 334711 X PARIS

TEL. (1) 43.57.56.54

JPH/JG/428

Paris, le 10 Février 1992

- Aux Présidents de Clubs
- Aux Présidents de C.S.R.
- Aux Présidents de C.D.S.

OBJET : Compétition.

Chers collègues,

La décision prise par la F.F.S. de s'engager à titre expérimental dans des compétitions tant en spéléologie qu'en canyons suscite actuellement une certaine grogne parmi nombre d'entre vous. Le bureau de la FFS qui souhaite un très large débat sur les problèmes que peut poser la compétition tient à rappeler clairement l'historique, les enjeux et la démarche entreprise. En retour, il attend que chacun d'entre vous respecte les décisions prises tout en leur faisant part de ses réflexions, questions et propositions.

HISTORIQUE

La décision de s'engager à titre expérimental dans les Jeux Pyrénéens de l'Aventure ou seront organisées des compétitions en spéléologie et en canyons a été prise au comité directeur des 24 et 25 février 1990, par 9 voix Pour, 5 voix contre et 3 abstentions, avec comme conditions :

- 1 - que la maîtrise de ces jeux soit assurée par l'IEFS
- 2 - que cela ne revête aucun caractère professionnel.

Cette décision a été confirmée par l'A.G. de Carpentras qui a voté le rapport d'orientation par 52 voix et 2 abstentions et notamment l'article 21 : "Évolution de notre société, l'attrait pour l'aventure et la compétition nécessitent que nous nous informions précisément sur les conséquences de la compétition".

Claude MOURRET, dans son allocution, avait bien précisé les conditions de notre participation : "Un projet de compétition a vu le jour, il s'agit des J.P.A. qui sont prévus pour 1992. La FFS y est engagée par le biais de l'IEFS à TITRE EXPERIMENTAL, notamment à la suite du vote du C.D. de février 1990. Ce projet aurait pu exister sans nous. Mais il vaut sans doute mieux y être associé que de le regarder se dérouler, en risquant en plus de voir l'habilitation ministérielle pour la compétition nous échapper. Il s'agit là d'un sujet qui reste certes délicat. Nous devons rester dans un juste milieu, prudent et réfléchi et faire en sorte que la compétition reste compatible avec le respect et la protection des sites souterrains. La Co/Protection des Cavernes et du Karst et la Co/Scientifique seront, du reste, associées au projet".

En 1991, lors de l'A.G. de Montpellier, il a été précisé suite à la question d'un grand électeur : "Concernant la compétition, il est rappelé que la FFS a décidé, avant de se prononcer pour ou contre la compétition, de réaliser une expérience en participant aux J.P.A. Celle-ci devra nous permettre de cerner concrètement l'ensemble des problèmes, des avantages et des inconvénients engendrés par la compétition. Il appartiendra ensuite à l'A.G. de la FFS de se déterminer en connaissance de cause".

De même le rapport moral du secrétaire général, adopté par 51 voix et 1 abstention, indiquait au point N° 21 : "Enfin je conduirai ce point sur les actions nationales en rajoutant que vous vous êtes engagés pour que notre fédération s'informe sur les conséquences de la compétition en spéléologie. Ainsi, certains ont pu participer à des compétitions à l'étranger (Espagne) et d'autres réfléchiront dans le cadre des J.P.A. à ce que pourrait être une compétition. Il conviendra d'attendre les conclusions de ce groupe de travail et de cette expérience pour savoir si oui ou non la FFS a intérêt à s'inscrire dans cette dynamique".

L'ensemble de ces textes a été publié dans Spelunca. Notre Président : D. DELANGHE, dans une lettre aux présidents de Régions, dans les vœux qu'il a exprimés au nom du bureau et dans l'éditionnel du Spelunca N° 44 intitulé "Spéléologie et Compétition" a très largement précisé la nature de la démarche entreprise et les enjeux pour la FFS.

Enfin, des règlements ont été élaborés avec beaucoup de soin par l'IEFS pour préserver en permanence la sécurité des compétiteurs : vous trouverez également ses règlements dans Spelunca N° 44.

LES ENJEUX

Où on soit pour ou contre, la compétition est un passage obligé pour obtenir le statut de délégation délégataire (cf. art. 17 de la loi de 1984 sur le sport). L'opportunité que nous offre cette expérience doit être saisie. L'obtention de la délégation est aujourd'hui vitale pour notre fédération si nous voulons continuer à maîtriser totalement l'activité spéléologie en France, avoir les moyens de contrôler ce qui se ferait par d'autres, et gérer l'ensemble des diplômes. Ce statut renforcera notre autorité et nous permettra de continuer à défendre nos valeurs essentielles, même si pour cela nous devons en passer par une compétition dont nous aurons alors la pleine maîtrise - tant dans la forme qu'elle revêtira que dans l'organisation - A nous de mettre en place ce qui ne nuira en rien à notre éthique.

Notre engagement dans les J.P.A. nous impose de tout mettre en œuvre pour réaliser dans les meilleures conditions cette expérience afin d'administrer la preuve de notre compétence technique.

LA DEMARCHE

La F.F.S. s'est engagée à titre expérimental dans l'organisation de compétition Spéléologie et Canyons pour cerner concrètement les conséquences de la compétition.

Ce n'est qu'à l'issue de cette expérience et après que l'IEFS en ait tiré le bilan qu'il appartiendra aux grands électeurs de se prononcer pour ou contre la compétition. Le moment n'est donc pas à la contestation, mais au débat interne alimenté par les questions qui apparaissent au fur et à mesure dans l'organisation et la forme des compétitions retenues. D'ailleurs, n'est-ce pas en participant concrètement à la mise en place de ces compétitions que l'on peut se faire une opinion réaliste de la compétition ?

La FFS se doit de se mobiliser pour réussir cette expérience, et le bureau compte sur chacun d'entre vous pour répercuter ces informations auprès des membres de votre club.

A l'approche de 1993, la FFS doit s'adapter pour garder et renforcer sa prééminence dans le monde, c'est une tâche exaltante à laquelle chacun d'entre vous doit participer.

Nous comptons sur vous.

Copie : C.D. + Pds Commissions.

Le Bureau fédéral.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE

(SOCIÉTÉ SPÉLÉOLOGIQUE DE FRANCE - COMITÉ NATIONAL DE SPÉLÉOLOGIE)

TÉL. (1) 43.57.56.54

130, RUE SAINT-MAUR - PARIS XI^e

C. C. P. 3347-11 X PARIS

DD/JG/ 429

Paris, le 11 Février 1992

MM. les Présidents de C.D.S.

OBJET : Fonctionnement F.F.S.

Chers collègues,

La question des compétitions en spéléologie et canyon, qui agite passablement les esprits depuis quelques temps, met indirectement en évidence plusieurs imperfections dans le fonctionnement de nos institutions fédérales.

Au départ de cette réflexion, deux éléments :

- 1 - la décision de compétition a été prise souverainement par l'A.G. nationale (Carpentras, juin 1990) par un vote favorable à 96 %.
- 2 - depuis plusieurs semaines, des adhérents, clubs, CDS, CSR élèvent des protestations plus ou moins argumentées contre la compétition, apportant parfois au débat des éléments précieux et nouveaux.

...

Pour simplifier, je vous présenterai trois défaillances que j'ai cru observer.

L'une est un simple problème de communication (à première vue, naïvement). Tous ces correspondants semblent avoir pris connaissance récemment de cette décision de têter de la compétition, ce qui accroît leur émoi. Je ne comprends pas : n'en a-t-on pas assez parlé ? Une question débattue deux fois en AGN (Carpentras 90, Montbeller 91) pour-elle à ce point passer inaperçue ? Malgré les pages Vie Fédérale de Spelunca, les comptes rendus et autres courriers largement diffusés ! Si la communication "descende" présente de telles imperfections, il faut en rechercher les causes et tenter d'y remédier.

...

Les autres points participent fondamentalement du fonctionnement des institutions de la Fédération.

D'abord, il y a le fait que la décision de l'A.G. ait pu être contestée. Que l'on exprime son avis personnel est sain et normal. Qu'une structure fédérale se prononce contre une décision d'A.G. et refuse éventuellement de l'appliquer à un petit côté séditionnel qui pourrait être le début de quelque chose de pernicieux pour la Fédération (c'est un eu-thémisme). Une certaine discipline n'est-elle pas souhaitable ? Cela dit, une prochaine A.G. pourrait délaier ce qu'a fait la précédente. Rien dans les statuts ne l'interdit.

L'autre aspect institutionnel est plus sérieux. Les nombreuses personnes qui se déclarent opposées à la compétition, soit directement, soit par l'entremise de leurs structures locales, finissent par représenter une proportion d'adhérents très différente de celle des opposants lors des A.G. 90 et 91.

Il y a une incohérence flagrante entre la vox populi d'aujourd'hui et l'opinion exprimée par les "grands électeurs". Cette versatilité pourrait être très dommageable pour la continuité de la politique fédérale (je vous rappelle que le Comité Directeur et le bureau sont les exécuteurs de la volonté des représentants de la "base" quelles que soient leurs propres convictions).

Questions brûlantes :

- les grands électeurs sont-ils réellement porteurs des opinions de leur comité régional ?
- les grandes questions d'actualité sont-elles commentées et débattues au sein des CDS et CSR ?

Vous avez compris qu'au-delà des questions "sécularisées" que nous ne pourrions éluder lors de l'A.G. 92 (par exemple, l'avenir de la compétition souterraine), le bureau fédéral souhaiterait aborder avec vous les questions "régulières" que j'ai essayées d'introduire ici. Dans le but évident d'huiler la machine fédérale, et donc d'améliorer le service à nos adhérents.

Afin de ne pas surcharger l'Assemblée Générale, le bureau lance l'idée d'une réunion avec les présidents de comités départementaux (ou leurs représentants) - toute autre personne fédérée pouvant y assister, bien entendu - au cours du rassemblement national de Saint-Gaudens (28-31 Mai 1992). Pour organiser cette réunion, il nous faut l'assurance que vous y participerez nombreux motivés et informés. Je vous demande de communiquer votre accord au siège fédéral par écrit ou par simple appel téléphonique.

Vous occupez un poste critique pour la circulation de l'information et plus généralement pour le fonctionnement de la F.F.S. La dernière réunion de ce genre remonte aux anciennes lures. Je pense que vos opinions, directement exprimées à partir de vos expériences diverses, devraient ainsi profiter à l'ensemble de la communauté spéléologique.

Cordialement à tous.

Le Président

Damien DELANGHE

Copie - Comité Directeur

- Présidents de commissions
- Présidents de C.S.R.

FORMATION

FORMATIONS DEJA REALISEES :

- . découverte de la topographie le 21 mars en Côte d'Or
- . week-end (4 et 5 avril) découverte des explosifs dans l'Yonne.

FORMATIONS PROGRAMMEES :

- . 23 mai : risque physiologique et médicaux à NEVERS
- . 13 - 14 juin : week-end de formation technique en Côte d'OR
- . 27 - 28 juin : les techniques de prospection (Jura)
- . 17 - 18 octobre: stage d'initiation à la photographie (Côte d'Or)

Vous trouverez les documents relatifs à ces stages ci-après.

FORMATIONS PREVUES :

- . Mai - juin : suite du stage explosif. Lieu : Doubs.
contacter Pierre LAUREAU au 80 66 14 66.
- . Oct. - Nov. : suite du stage prospection/karstologie
contacter Patrick DEGOUVE au 80 67 75 85.

RISQUE PHYSIOLOGIQUE ET MEDICAUX

R. ROUDIVANT (tél. 86 36 33 27) a proposé une soirée sur le thème "risques physiologiques et médicaux" avec le docteur T. COSTE (COMED de la FFS) le 23 mai à Nevers. Cette préoccupation rejoint une proposition d'information sur le secourisme souterrain, faite par Messieurs BARBIER et RORATO. Ces deux informations seront donc regroupées, et la journée sur le secourisme spéléo aura lieu le dimanche 24 mai, à Nevers également. Elle sera animée par le Docteur L. BIGNAN, affilié au club des Argilons.

Ces deux médecins se déplaçant pour nous,
il convient que ce stage soit une réussite !

FORMATION TECHNIQUE

Responsable : François JOVIGNOT, 11 rue Bossuet, 21160 MARSIGNY (80 52 83 97)

Lieu : Côte d'Or

13 juin matin : échange entre cadres pour harmoniser le contenu et les méthodes.

après-midi : ateliers par niveaux de compétence en falaise

14 juin : équipement d'une cavité, suivi d'une discussion-évaluation-synthèse.

MEMBRES FFS : gratuit

SINON : 100 F / jour + certificat
d'assurance couvrant la spéléo

LES TECHNIQUES DE PROSPECTION
COMMENT ABORDER L'ETUDE D'UN MASSIF CALCAIRE

ORGANISATION

LIGUE SPELEOLOGIQUE DE BOURGOGNE et SPELEO-CLUB DE DIJON

PREMIERE PARTIE

DECOUVERTE D'UN MASSIF

THEMES

- analyse bibliographique et topographique
- méthodes de prospection
- exploration et topographie
- rédaction de compte-rendus, notion de fichiers informatisés

PROFIL DU STAGIAIRE

- autonomie en progression spléologique
- maîtrise de la cartographie et notions de topographie souterraine.

DATES

27 et 28 juin 1992

DEBUT DU STAGE vendredi 26 juin à partir de 20H00

FIN DU STAGE dimanche 28 juin à partir de 18H00

Une seconde partie (octobre/novembre) sera organisée sur le thème de la karstologie avec Guy Simonnot.

PARTICIPATION AU FRAIS

150.00 F

Ce prix comprend les deux nuités et le repas du samedi soir.

Les autres repas, pris sur le terrain, sont à la charge des stagiaires.

LIEU

MIGNOVILLARD 39 JURA

CONTACT

Patrick DEGOUVE
15 rue Jules d'Arbaumont
21000 DIJON
(tél. 80 67 75 85)

STAGE D' INITIATION A LA PHOTOGRAPHIE SOUTERRAINE

La Section Spéléologique Chalonnaise organise ce stage qui se déroulera à FRANCHEVILLE en Côte d'Or (Refuge en pension complète).

Du 17 OCTOBRE au 18 OCTOBRE 1992

CONDITIONS

Etre autonome en spéléologie
Etre fédéré ou assuré
Ce stage sera limité à 10 personnes

DEBUT DU STAGE

Ouverture du stage le **SAMEDI 17 1992 à 9 H 30**

1er JOUR

Partie théorique relatant les différentes techniques de prises de vues souterraines, avec projection de diapositives pour expliquer les différents cas de prises de vues et préparation d'ampoules magnésiques.

2ème JOUR

Mise en pratique dans le gouffre de la Combe aux Prêtres avec pour point maximum le réseau de la cascade.

.../...

- Désignation de l'opérateur
- Justification de la demande.
- Substantiellement sollicité :
- Financièrement.

Ne seront pas traités les sujets suivants :

La photo en siphon,
La macrophotographie qui sont deux sujets trop longs et techniques à mettre en oeuvre pour un stage de ce niveau.

Les personnes qui possèdent du matériel photographique sont conviés à l'apporter.

Le prix du stage sera d'environ de 200 Frs.

Un dossier plus complet sera envoyé à chaque participant

COUPON REPONSE

NOM

PRENOM

ADRESSE

DATE DE NAISSANCE

Nombre de Participant

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter Monsieur Hervé VEUILLET au 85 85 48 40 64 (entre 12 H 15 et 13 H) ou à partir de 18 H 30